

Elle milite pour la stérilisation des chats

Chantal Cauhépé a créé son association Chat'cun une place en novembre de l'année dernière. Son but ? Lutter contre la prolifération des chats sauvages grâce à la stérilisation et en conséquence, éviter les euthanasies injustifiées.

Ils s'appellent Mario, Cookie, Coline ou les rouquins de Gex. Ils, ce sont les chats de Chantal Cauhépé. Ils sont en tout au nombre de huit et vont et viennent dans la maison, « *en fait, je vis chez mes chats. Ils vont où ils veulent et s'ils sont biens, je suis bien* » sourit Chantal Cauhépé. Et en effet, lorsque l'on franchit la porte d'entrée, on a du mal à compter les "paniers" pour chat où les assiettes remplies de nourriture !

Chantal Cauhépé a toujours été passionnée par les chats. « *Quand j'étais enfant, on avait des chats qui venaient dans le jardin. Et lorsque l'on était en vacances, on nourrissait les chats maigres, errants dans les rues.* »



Chantal Cauhépé avec l'un de ses huit chats !

Installée à Divonne-les-Bains depuis trois ans, la Franco-Suisse est bénévole pour une association de l'autre côté de la frontière, « *je nourris une colonie de chat une fois par semaine* » et organise également des trappages avec l'aide d'une amie, Sandrine, qui a elle-même sept chats ! Le trappage

consiste à capturer les chats sauvages dans une cage. « *Les gens nous appellent pour nous signaler la présence de chats. On va sur place le week-end ou en sortant du travail. Une fois les chats capturés, on les emmène chez le vétérinaire pour les stériliser puis, on les marque à l'oreille et on les relâ-*

che » décrit Chantal Cauhépé. Une dizaine de chats est ainsi attrapée en moyenne par mois. Mais tout cela à un coût (de l'ordre de 140 € pour une femelle et de 80 € pour un mâle) d'où la création de l'association Chat'cun une place afin de récolter des dons et/ou obtenir des subventions.

Un couple de chats, 20 000 chatons !

L'association a pour mot d'ordre, Oui à l'adoption et à la stérilisation ; Non à l'abandon et à l'euthanasie. Le but est d'éviter la prolifération des chats sauvages. « *Les mairies ont tendances à empoisonner les chats, on leur tire dessous. Certains refuges n'hésitent pas à les euthanasier faute de place. On peut éviter tout cela avec la stérilisation* » insiste Chantal Cauhépé.

Les chats peuvent avoir trois à quatre portées par an de trois à six chatons. Si on part d'un couple de chat, quatre ans plus tard, quand les petits ont fait des petits, etc., on arrive à 20 000 chatons !

STÉPHANIE HAMEAUX

Association pour la protection animale, Chat'cun une place.
Contact :
association.chatcununeplace@gmail.com ;
www.chatcununeplace.com ;
téléphone : 06 74 73 08 33.

Recherche famille d'accueil

L'association milite pour la stérilisation des chats mais elle est également à la recherche de bénévoles bien sûr mais aussi de famille d'accueil.